

## *Lexique de termes financiers utiles*

Nom	Définition
Action	Titre négociable émis par une société par actions et représentant une fraction du capital social.
ACAM : Autorité de contrôle des Assurances et des Mutuelles	L'ACAM a été créé par la loi « sécurité financière » du 1 août 2003. Elle a pour mission principale de contrôler les entreprises d'assurance et de réassurance, les mutuelles, les institutions de prévoyance et les institutions de retraite supplémentaire relevant du Code de la Sécurité Sociale.
Aléa moral	Toute modification du comportement d'un cocontractant contraire aux intérêts des autres parties du contrat conduisant à une augmentation, non programmée, du risque.
AMF : Autorité des Marchés Financiers	Elle a été créée par la loi « sécurité financière » du 1 août 2003 (l'AMF est issue de la fusion de la COB, du CMF et du CDGF : conseil de discipline de la gestion financière).  L'AMF a pour missions de veiller : <ul style="list-style-type: none"><li>- à la protection de l'épargne</li><li>- à l'information des investisseurs</li><li>- au bon fonctionnement des marchés d'instruments financiers</li></ul>
AAI : Autorités Administratives Indépendantes	Ce sont « des organismes publics non juridictionnels, dépourvus de la personnalité morale qui ont reçus de la loi mission d'assurer la régulation de secteurs sensibles, de veiller au respect de certains droits des administrés, dotés de garanties statutaires et de pouvoirs leur permettant d'exercer leurs fonctions sans être soumis à l'emprise du gouvernement » (Michel GENTOT)
Auto-régulation	C'est l'expression de règles et comportements basés sur le volontariat dont la source provient exclusivement des professionnels.

Banque d'affaires	Banque spécialisée dans l'accompagnement des entreprises : activités de conseil notamment en fusions – acquisitions
Banque de financement et d'investissement : BFI	Elle propose une variété de services à des grandes entreprises ou institutions financières tels que des financements complexes et l'accès aux marchés de capitaux.
Banque universelle	Cette banque regroupe les différents métiers de la banque : banque de détail (ou « banque de réseaux ») ; crédits à la consommation ; gestion d'actifs ou assurance-vie ; banque de financement et d'investissement.
BCE : Banque Centrale Européenne	Au 1 <sup>er</sup> janvier 1999 elle a remplacé l'Institut Monétaire Européen. Elle a pour objet de contrôler la politique monétaire au sein de la zone euro ainsi que l'introduction des billets et pièces en euros. Son siège est à Francfort. Son actuel Président est Jean-Claude TRICHET.
Bourse	La bourse (marché financier) organise la rencontre entre l'offre et la demande de capitaux.
BRI : Banque des Règlements Internationaux	Elle a été créée en 1930. Son siège est situé en Suisse, à Bâle. Elle est surnommée « la banque centrale des banques centrales ».  Elle est l'organisme de coordination entre les banques centrales ; elle centralise la collecte et assure la publication de nombreuses statistiques sur l'activité bancaire et les marchés financiers ; elle prépare des accords (au niveau de son comité de Bâle) concernant les règles prudentielles.
Bulle financière	La bulle financière peut se définir comme une hausse très importante du prix d'un actif selon un processus quasi continu suivi d'un retournement brutal des anticipations.
CAC 40	CAC 40 = Cotation Assistée en Continu = indice boursier composé des 40 plus importantes capitalisations cotées à Paris.

Capitalisation boursière	La capitalisation boursière d'une société cotée à un instant donné est le produit de son cours coté par le nombre d'actions qui composent son capital.
CESR	De l'anglais : « Committee of European Securities Regulators » : Comité Européen des Régulateurs de Valeurs Mobilières.
Code de bonne conduite	Ensemble de règles de comportement que se donne une profession afin de canaliser, moraliser, clarifier certaines pratiques tant dans l'intérêt de la profession elle-même que de la clientèle.
Commission Bancaire	La mission de la CB et principalement de veiller à la sécurité des dépôts du public et plus généralement à celle des banques (respect des règles prudentielles – contrôle interne).  La Commission Bancaire est aussi chargée de veiller au respect de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
Comité Européen des Contrôleurs Bancaires	Comité dit de « niveau 3 » (agissant dans le cadre du processus « LAMFALUSSY ») il est chargé de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- conseiller la commission</li> <li>- de contribuer à la mise en œuvre cohérente des directives européennes</li> <li>- d'améliorer la coopération en matière de contrôle prudentiel</li> </ul> Les prérogatives de ces comités dits de niveau 3 (distincts banques – assurances – marchés) font actuellement l'objet de consultations en vue de renforcer leurs pouvoirs et moyens.
Crédit crunch	Limitation ou raréfaction de crédits distribués par les banques aux entreprises et aux particuliers
Crise systémique	Il s'agit d'une crise qui affecte le fonctionnement de <i>l'ensemble</i> du système financier.
Déflation	Diminution du niveau général des prix (par exemple de l'indice des prix à la consommation)

Dérivés de crédit	<p>Produits financiers complexes liés à (ou dérivant de) d'autres actifs (actions, obligations, matières premières, indices) qualifiés de sous-jacents. Les principaux dérivés sont les options, les contrats à terme, les swaps.</p> <p>Ces produits permettent aux banques de transférer le risque. Ces instruments sont au cœur de la crise des subprimes.</p>
Euro-système	<p>Système de banque centrale composé de la BE et des Banques centrales nationales des Etats membres de l'U.E. ayant adopté l'euro.</p>
Désintermédiation	<p>C'est l'augmentation du recours au financement par les marchés par rapport à la part du financement assuré par les établissements de crédit. Les emprunteurs accèdent alors directement au marché sans passer par l'intermédiation bancaire.</p>
Fair Value (juste valeur)	<p>La notion de juste valeur (ou fair value en anglais) implique la valorisation d'actifs et de passifs sur la base d'une estimation de leur valeur de marché.</p> <p>La fair value est un principe comptable issu des nouvelles règles comptables internationales.</p> <p>Elle fait l'objet de nombreuses critiques notamment par les professions financières car cette notion se focalise sur la valorisation à court terme et elle amplifie les variations.</p>
Financiarisation	<p>Part croissante des activités financières (services des banques, assurances, placements financiers) dans le PIB.</p>
Fonds de capital risque	<p>Ces fonds apportent les moyens financiers pour les entreprises non cotées.</p>
FMI : Fonds Monétaire International	<p>Il s'agit d'une institution internationale regroupant 185 pays dont le rôle est notamment de « promouvoir la coopération monétaire internationale, de garantir la stabilité financière, de faciliter les échanges internationaux, de contribuer à la stabilité économique et de faire reculer la pauvreté ».</p> <p>Il fournit des crédits aux pays qui connaissent des difficultés financières.</p> <p>Le FMI a été fondé officiellement le 27 décembre 1945 à la suite de la conférence de Bretton Woods. Il est actuellement dirigé par Dominique Strauss – Kahn.</p>

Fonds communs de placement (FCP)	Produits financiers qui sont des copropriétés de valeurs mobilières divisées en parts nominatives
Fonds éthiques	Ce sont des fonds d'investissement qui interviennent à partir de considérations éthiques concernant par exemple : le non-travail des enfants, le respect de l'environnement, le respect de la législation du travail
Fonds de garantie des dépôts	Celui-ci a été créé par la loi du 25 juin 1999 sur « l'épargne et la sécurité financière » : il a pour mission principale d'indemniser les déposants dans la limite –en principe- de 70.000 euros lorsque l'établissement auquel ils ont confié leurs avoirs ne peut plus faire face à ses engagements.
Fonds de pension	Ce sont des fonds d'épargne qui permettent aux grandes entreprises de mettre en place des systèmes de retraite par capitalisation.
Fonds souverains	Ce sont des fonds d'investissement gérés par des Etats disposant d'une épargne abondante résultant notamment des recettes pétrolières.
Forum de Stabilité Financière	<p>Ce forum a été créé en février 1999 à l'initiative des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des pays du G7.</p> <p>Ce Forum vise à coordonner les efforts des différents membres afin de promouvoir la stabilité financière internationale, d'améliorer le fonctionnement des marchés et de réduire les risques systémiques. (...)</p>
Futures	En français : contrats à terme : il s'agit d'un produit financier qui permet à un acheteur et à un vendeur de s'engager l'un à acheter, l'autre à vendre, à une échéance fixée, un instrument financier à un prix décidé le jour de l'engagement.

Hedge funds	Fonds d'arbitrage spécialisés dans des investissements à haut risque dont la gestion relève d'un contrat proposé par le gestionnaire à l'investisseur avec très peu d'interférence réglementaire et qui poursuit un objectif de rentabilité élevé.
H3C	Haut Conseil du Commissariat aux Comptes. Il est chargé notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'organiser les contrôles de l'activité des professionnels</li> <li>- d'émettre des avis sur les normes d'exercice professionnel</li> <li>- d'identifier et de promouvoir les bonnes pratiques professionnelles</li> <li>- de définir et de superviser les orientations et le cadre des contrôles périodiques</li> </ul>
Intermédiaire financier	C'est le professionnel auprès de qui les investisseurs doivent s'adresser pour vendre ou acheter sur le marché financier. Il peut s'agir d'une banque, d'une entreprise d'investissement, d'un courtier en ligne.
Intermédiation	Activité essentielle des établissements de crédit : collecte de l'épargne puis, redistribution des fonds recueillis sous forme de prêts.
LBO (Leverage Buy-out)	Le LBO représente le rachat d'une entreprise avec effet de levier et prend la forme du rachat d'une société par un ou plusieurs fonds d'investissement spécialisés de Private Equity.
Liquidité de marché	Se définit comme la capacité du marché à absorber des ventes d'actifs rapidement et sans baisse significative des prix.
Marché primaire ; marché secondaire.	Les marchés boursiers sont de deux sortes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le marché primaire où ont lieu les premières cotations en Bourse (introductions) : l'entreprise vend directement ses actions à des actionnaires : on peut assimiler celui-ci à un marché des actions neuves</li> <li>- le marché secondaire où les actionnaires se revendent les actions des sociétés : le marché secondaire peut être assimilé à un marché d'actions d'occasion.</li> </ul>

Nationalisation	Transfert de la propriété privée à l'Etat lequel alors nomme les dirigeants de l'entreprise concernée.
Notation (ou rating)	<p>Note donnée par une agence de notation sur la solidité financière d'une entreprise et par conséquent sur sa capacité à rembourser un emprunt et à payer les intérêts.</p> <p>Les trois plus importantes agences de notation sont : Standar and Poor s, Moody s et Fitch. Les notes attribuées vont de « AAA », la meilleure à « BBB » la plus mauvaise.</p> <p>Le rôle et les méthodes de ces agences sont aujourd'hui très controversés à tel point que la question de leurs missions et de leurs modalités de contrôle sont désormais posées.</p>
« Pacte de Stabilité et de croissance »	Ce pacte s'inscrit dans le cadre de la construction de l'Union Economique et Monétaire. Il résulte d'une résolution du Conseil Européen d'Amsterdam du 17 juin 1997. Il prévoit qu'à moyen terme les Etats membres s'engagent à respecter l'objectif d'une position proche de l'équilibre budgétaire. Le pacte ouvre la possibilité pour le Conseil Européen de sanctionner un Etat membre participant ne prenant pas les mesures nécessaires pour mettre fin à une situation de déficit excessif. (...)
Option	Droit (pour l'acheteur de l'option) d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité d'un produit (le produit sous-jacent) à un prix et à une échéance fixée d'avance, pendant une période limitée dans le temps.
PER (Price Earning Ratio)	Le PER est le rapport du cours de l'action au bénéfice par action de l'entreprise.
Private Equity	<p>C'est l'investissement dans les entreprises qui ne sont pas cotées en bourse.</p> <p>Les opérateurs de Private Equity sont à la fois des apporteurs en capitaux propres, des arrangeurs en ingénierie financière, des actionnaires impliqués et des conseils aux équipes de direction des entreprises dans lesquelles ils ont investi.</p>
Privatisation	Vente ou cession par l'Etat à des investisseurs de capitaux privés de tout ou partie d'une société publique.

Produit dérivé	C'est un instrument financier spéculatif qui s'appuie sur des valeurs mobilières dites sous-jacentes : on trouve dans cette catégorie de produits les contrats à terme, options, swaps.
Ratio Cooke	Nom du ratio de solvabilité entré en vigueur en 1988 et dont l'objectif était de renforcer la solidité et la stabilité du système bancaire international. Il imposait une norme de 8% de fonds propres en face des risques globaux.
Ratio (nouveau) de solvabilité	Ce nouveau ratio (entré en vigueur en 2008) s'appuie sur trois types d'obligations : une exigence minimale en fonds propres (un ratio de fonds propres / risques de crédit + risques opérationnels + risques de marché = - ou supérieur- à 8%) ; une meilleure surveillance individuelle par le régulateur national ; et des règles en matière d'informations publiées.
Récession	Un pays est entré en récession –selon les conventions habituellement admises- lorsque son PIB a diminué pendant deux trimestres consécutifs
Réglementation	Elle a pour objet de dire le droit et s'appuie sur des instruments tels que les lois, règlements et directives européennes. Elle trouve sa source notamment dans le Parlement.
Régulation financière	Elle a pour objet d'assurer à la fois la protection des consommateurs et le respect des règles de concurrence en tenant compte du risque systémique propre à la place stratégique du secteur financier dans l'économie.  Le CES définit la régulation comme : « la gestion publique d'une activité ou d'un domaine donné visant à faire prévaloir l'intérêt général dans le respect de la pluralité, de la spécificité et de l'autonomie des acteurs »  La régulation répond au souci d'assurer un équilibre dans la gestion de systèmes complexes. Elle est le fait des Etats, d'Institutions internationales ou / et d'Autorités Administratives Indépendantes.

<p>Réhaussement de crédit (« monolines »)</p>	<p>C'est une opération financière par laquelle un établissement financier spécialisé appelé réhausseur de crédit (ou monoline en anglais) apporte sa garantie à un organisme (public ou privé) qui émet des emprunts sur les marchés financiers.</p>
<p>Return On Equity (ROE)</p>	<p>Ce taux mesure la rentabilité des capitaux propres (profits / capitaux propres). La mesure habituellement admise (bien que ne correspondant à aucune norme reconnue) est de 15% (plus pour les banques et notamment les activités de « banque de marché ») : un tel objectif – déconnecté de l'économie réelle et de la croissance globale de l'économie- est proprement suicidaire et constitue un facteur d'intensification dans la crise actuelle.</p>
<p>Stock option</p>	<p>Ce sont des options sur des titres émis par des sociétés à destination de leurs personnels, le plus souvent leurs cadres dirigeants.</p> <p>Des options d'achat d'actions d'une société à un prix fixé et une échéance donnée sont proposées à un salarié. A l'échéance de l'option si l'action de la société est à la hausse le salarié peut exercer ses options et acheter les actions à un court avantageux.</p>
<p>Subprime</p>	<p>Le « subprime » est un crédit accordé à taux élevé, variable dans le temps et de plus à des clients pas solvables.</p> <p>Ces crédits ont été accordés aux Etats-Unis par des intermédiaires non réglementés et sont à l'origine de la crise actuelle.</p>
<p>Swap</p>	<p>En français : « échange » : cela consiste en un échange de flux financiers (taux d'intérêt, dettes, devises ...) à une échéance fixée d'avance.</p>
<p>Titrisation</p>	<p>La titrisation est une technique d'ingénierie financière qui consiste à transformer les créances détenues par des établissements de crédit, des sociétés financières, des compagnies d'assurance ou des sociétés commerciales en titres négociables via la création d'une structure ad hoc : <i>le Special Purpose Vehicule (SPV) ou Fonds commun de créances (FCC)</i>.</p> <p>La titrisation (technique à la source d'une bonne part des difficultés actuelles) se caractérise donc par : l'assemblage d'un portefeuille d'actifs ; la déconnexion entre le risque de crédit du portefeuille et celui de l'initiateur du montage (via les SPV) et le</p>

	découpage en plusieurs tranches de l'émission de titres adossés à ce portefeuille. Le risque dès lors devient très difficilement identifiable.
TRACFIN	« Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins » (lois de juillet 90 ; janvier 93 ; mai 96 ; juillet 98 ; mai 2001) : TRACFIN est une structure de surveillance des flux financiers clandestins (soupçonnés d'être liés aux trafics de stupéfiants, au terrorisme, à la prostitution, à la traite des êtres humains)
Zone euro	Il s'agit des 15 pays membres de l'U.E. ayant adopté l'euro comme monnaie unique : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie.

*Sources utiles : sites du : FMI – BRI – MINEF - AMF – Commission Bancaire – Banque de France – BCE – Fonds de Garantie des dépôts – Comité Consultatif du Secteur Financier – Institut pour l'Education Financière du Public- FBF – FFSA- « Que sais-je ? » : « Les 100 mots de la finance » (B. Jacquillat) – « Le roman vrai de la crise financière » (Pastré – Sylvestre)- « Wikipédia »- Conseil Economique et Social – Rapports du CAE etc*